

Suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 15 avril au 5 mai 2020

1 Actualités européennes

- L'Union européenne et le Mexique concluent les négociations sur leur nouvel accord commercial
- Réaction face au Covid-19 : la Commission adopte un paquet bancaire afin de faciliter l'octroi de prêts aux ménages et aux entreprises dans l'Union européenne
- Covid-19 : la Commission reçoit de la part de l'Italie une première demande préliminaire de soutien par le Fonds de solidarité de l'Union européenne pour les urgences sanitaires
- Principaux résultats de la vidéoconférence des membres du Conseil européen du 23 avril 2020
- Résultats de la réunion du Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) du 5 mai 2020
- Résultats de la réunion du Conseil « Transports, télécommunications et énergie » (TTE) du 5 mai 2020

2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

18 et 19 juin 2020	Conseil européen	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <u>site web du Conseil</u> .
--------------------	------------------	---

3 Consultations de la Commission européenne et du Comité européen des régions

La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.

Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.

- Évaluation de l'impact de la planification des objectifs climatiques à l'horizon 2030

En 2019, la Commission européenne a adopté le Pacte vert européen. Celui-ci prévoit notamment que l'Union européenne atteigne la neutralité climatique à l'horizon 2050. En vue de tendre vers cet objectif à long terme et de prendre en compte les défis de la nécessaire transition économique, la Commission envisage d'adopter une initiative visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 de 50 % par rapport aux niveaux de 1990.

Les citoyens et parties prenantes sont invités à donner leur avis sur la manière dont la Commission envisage le problème, sur les solutions possibles et à lui communiquer toutes les informations pertinentes dont ils pourraient disposer, y compris sur les effets possibles des différentes options.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 23 juin 2020

4 Cour des comptes de l'Union européenne

- Efficacité énergétique des bâtiments : donner plus d'importance à la rentabilité (Rapport spécial n° 11/2020)

Selon la Cour des comptes de l'Union européenne, la rentabilité n'est pas un facteur déterminant lors de l'affectation des fonds publics à des mesures en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels. Malgré une meilleure orientation de la part de la Commission européenne, les projets financés par l'Union européenne ne s'attachent toujours pas à réaliser les économies d'énergie les plus importantes possibles pour chaque euro investi.

- Réseau routier central de l'Union européenne : pas encore pleinement opérationnel, mais des temps de trajet réduits (Rapport spécial n° 09/2020)

Selon la Cour des comptes de l'Union européenne, le réseau central transeuropéen de transport (RTE-T), composé de voies rapides, prend de l'ampleur et donne des résultats positifs pour les usagers, tels que des temps de trajet réduits et une augmentation du nombre de kilomètres d'autoroute. Le financement accordé par l'Union européenne et les actions de la Commission européenne ont contribué à l'obtention de ces résultats mais la plupart des États membres d'Europe centrale et orientale accusent toujours un certain retard et quelque 400 kilomètres de nouvelles RTE-T seulement ont été achevés avec le soutien de l'Union européenne depuis 2014. En outre, l'inachèvement de plusieurs tronçons transfrontaliers et le manque de coordination en matière d'infrastructures de stationnement et de carburants propres font obstacle à la fluidité des déplacements sur le réseau. Enfin, le manque d'entretien de ce dernier par les États membres crée un risque pour l'état du réseau routier à long terme.

5 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie

Prochaine réunion : à fixer